

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5059

présenté par

M. Potier, Mme Jourdan, M. Echaniz, Mme Thomin et les membres du groupe Socialistes et
apparentés

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« préservant et améliorant la rémunération des, »

les mots :

« garantissant un revenu digne aux, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés se justifie par son texte même.